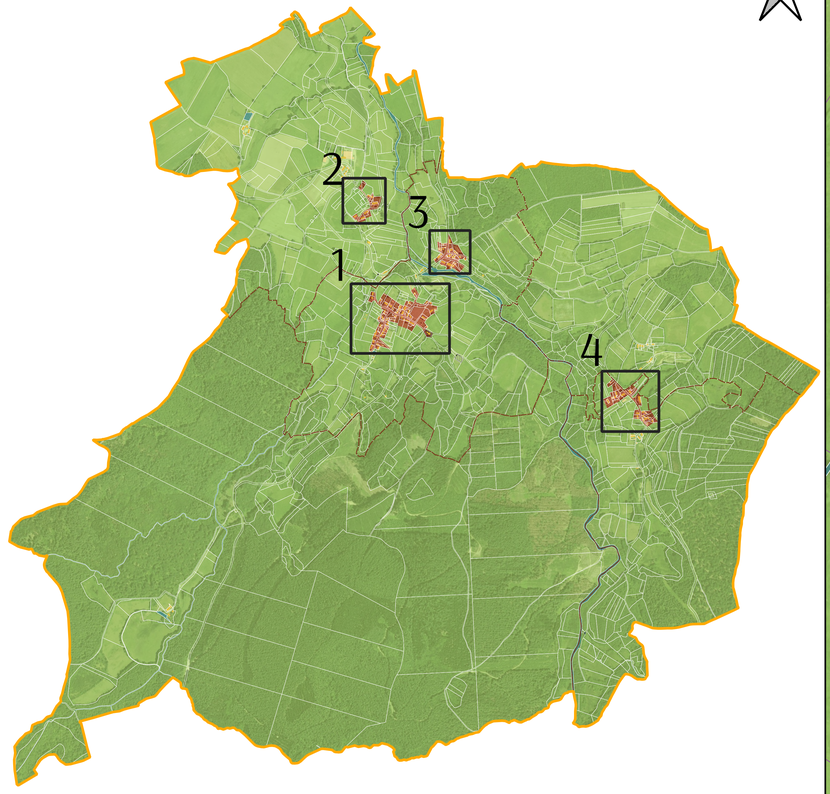
CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE DE CHALAUX

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communal, le maire de la commune de Chalaux :

Délibération de prescription en date du A compléter
Délibération d'approbation en date du A compléter



Légende

Zonage :
- Secteur non ouvert à la construction, sauf exceptions prévues par la loi
- Secteur ouvert à la construction

Bâtiments :
- bâti dur
- bâti léger

Sections :
- Secteurs
- Parcelles

Surfaces :
- parapet de pont
- étang, lac, mare
- cimetière chrétien
- piscine
- Cours d'eau

Commune :
- Périmètre communal





